

# Réemploi : Citeo prolonge l'expérimentation ReUse en 2027 et l'ouvre aux autres boucles locales

Arnaud Jadoul

September 30, 2026



Lors du [premier bilan de l'expérimentation ReUse présenté fin juin 2026](#), Citeo avait évoqué son amplification ainsi que la concertation avec l'ensemble de l'écosystème pour fixer les conditions d'un déploiement national. Cette nouvelle phase a été lancée officiellement le 29 septembre avec une première réunion de 60 acteurs de la filière, industriels, distributeurs, opérateurs, fédérations professionnelles et autres parties prenantes, en coordination avec les pouvoirs publics. Par ailleurs, l'éco-organisme en charge de la valorisation des emballages ménagers ouvre à d'autres boucles de réemploi l'opération lancée en juin 2025 dans quatre régions – Bretagne, Normandie, Pays-de-la-Loire, Hauts-de-France – du Nord-Ouest de la France. Il alloue également 16 millions d'euros aux laveurs, en manque cruel de volumes. Enfin, il prolonge l'expérimentation initiale jusqu'à fin 2027.

## Mutualisation, interopérabilité et règles communes

Le premier axe de développement porte sur le déploiement national de la consigne pour réemploi. Citeo intègre à l'expérimentation les initiatives locales et volontaires *«afin, selon un communiqué, d'augmenter les volumes dans un cadre harmonisé et interopérable pour les industriels, plus simple et cohérent pour le consommateur»*. Un appel à manifestation d'intérêt (AMI) sera lancé début 2027 pour ouvrir le dispositif à d'autres boucles, sur l'ensemble du territoire. La condition : respecter les mêmes principes d'interopérabilité que ReUse, en particulier des emballages harmonisés, un lavage garantissant une qualité équivalente au neuf, une consigne uniformisée et des repères communs pour les consommateurs. Pour faciliter cette transition, les emballages standardisés R-cœur seront mis à disposition, au niveau national, des marques présentes dans plusieurs régions ou engagées

dans plusieurs dispositifs. 100 nouveaux magasins, dont 60 « drive », vont aussi rejoindre le projet. *«Le passage à l'échelle du réemploi nécessite de définir des règles communes, d'harmoniser et de mutualiser les boucles de réemploi. C'est collectivement que nous pourrons rendre le réemploi attractif, visible et accessible partout en France»*, commente Jean Hornain, directeur général de Citeo.

## Perfusion

---

Le lavage constitue un autre maillon essentiel de la chaîne. Or les infrastructures industrielles du secteur sont largement sous-exploitées : selon le baromètre économique du vrac et du réemploi des emballages de Deloitte, le taux moyen d'utilisation des capacités serait de 36%. Mais certains évoquent un ratio proche de 22%. L'enjeu ici est donc de massifier les volumes, d'optimiser la logistique retour et de sécuriser les flux le plus rapidement possible. C'est pourquoi Citeo porte le montant de la perfusion à près de 16 millions d'euros en 2026, contre un total de 12 millions d'euros en 2024 et 2025. Cette aide massive passe par un appel à projets (AAP) consacré aux bouteilles, doté de 6,6 millions d'euros. Un second AAP, doté de 3,2 millions d'euros, cofinancera la première ligne de lavage de pots et bocaux en France, d'une capacité maximale de 48 millions d'unités. Les lauréats seront désignés respectivement fin novembre et fin décembre. Un autre AMI, engagé sur trois ans, permettra d'octroyer 6 millions d'euros dès 2026 ; il s'accompagne d'un soutien de trésorerie sur la durée de l'agrément.

## Répartition des rôles

---

Quant à la concertation nationale engagée le 29 septembre, ses travaux sont centrés sur le modèle économique, le schéma opérationnel et logistique, le fonctionnement de la consigne et la répartition des rôles entre les différents acteurs. Ils couvriront aussi l'accompagnement des consommateurs et le rythme de déploiement.